

LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Messidor, an VIII.



Détails sur les opérations de l'armée du Rhin, & sur les moyens employés par le général Kray pour engager le général Moreau à conclure un armistice. — Combat entre les Français et les troupes électorales de Mayence. — Ratification par l'empereur de la convention conclue en Italie. — Récompenses décernées par le premier consul. — Nouvelles diverses.

ESPAGNE.

Suite de la lettre d'un voyageur.

Les finances de ce pays ont toujours grand besoin de réforme & d'amélioration.

Les valés perdent plus de 60 pour 100; mais on vient d'apprendre l'heureuse nouvelle de l'arrivée dans les ports d'Espagne, de la plus grande partie des piastres que l'on attendoit des Colonies. Cette ressource étoit instante.

Je pourrai vous faire passer successivement sous les yeux le tableau des différens objets qui frappent tour-à-tour la vue d'un voyageur. J'ai été frappé, en général, du peu d'exactitude des notions que l'on a parmi vous sur un pays si voisin & si ami de la France.

La communication des deux peuples n'a encore amené presque aucun des usages français en Espagne. On ne connoît, par exemple, ni grands repas, ni grands soupers, ni même ce que nous appelons des salons; & cependant beaucoup de grands d'Espagne ont des fortunes égales à celles des anciens princes français. Par exemple, les revenus du duc de Medina-Celi montent à 4 millions de nos francs. Il a des pages qui font preuve de noblesse, & qui entrent de plein vol dans les régimens. Ses domestiques (ce qu'on appelle ici *familia*) s'élevent au nombre de 7 à 800 personnes. Cependant il n'a presque rien du genre de représentation auquel on étoit accoutumé en France. Il reçoit peu de monde; il ne donne ni grands repas, ni fête.

Je trouve que nos idées sur la physique ne sont pas plus exactes, & l'on a tort, à mon avis, de vanter le climat d'Espagne.

Ces combats des taureaux, dont les voyageurs & sur-tout les derniers qui ont écrit sur l'Espagne vous ont fait de si brillantes descriptions, ont encore beaucoup de vogue & attirent une grande foule.

ITALIE.

De Naples, le 10 juin (21 prairial).

Après l'entrée de l'armée chrétienne dans Naples, sous les ordres du cardinal Ruffo, le roi créa un conseil aulique pour les affaires politiques, & une junte d'état pour juger les prétendus coupables de lèse-majesté; le conseil fut composé des secrétaires d'état & de deux ecclésiastiques, monseigneur Gervasi, archevêque de Capoue & grand-chapelain, & monseigneur Torrusio, évêque de Capaccio, vicaire apostolique de Naples, & général en second de l'armée chrétienne. Ces deux conseillers ecclésiastiques étoient particulièrement chargés de donner leur avis à la junte & au vice-roi, rela-

tivement au procès des ecclésiastiques accusés de rébellion.

Parmi les nombreuses victimes immolées par la junte d'état, il y a eu beaucoup de moines & de prêtres recommandables par leurs vertus, leur rang & leur savoir; & entre autres, monseigneur Natali, évêque de Vico, qui a été pendu en place publique, après avoir été exposé aux insultes d'une populace séduite & furieuse.

Le nouveau pape, peu de tems après son avènement, a écrit au roi de Naples, en termes forts & énergiques pour lui demander de quel droit un tribunal séculier, dans un pays catholique, avoit fait périr tant de victimes de l'autel, & même des oints du seigneur (ce sont ses expressions), tandis qu'on ne punit pas les vrais coupables, ceux qui, d'une main sacrilège, ont spolié les églises, violé les vierges du seigneur, dans les cloîtres, & porté par-tout la désolation & la mort; il lui demandoit encore comment on avoit pu supprimer tant de monastère, & s'approprier leurs biens sans le concours de l'autorité pontificale.

Le gouvernement sicilien répondit que deux ecclésiastiques avoient été mis dans le conseil aulique, afin qu'ils prissent connoissance de tout ce qui intéressoit les droits & la discipline de l'église; que c'étoit à eux & non au roi à justifier la conduite du conseil. Sur cette réponse peu satisfaisante, le pape a excommunié non-seulement l'archevêque Gervasi & l'évêque Torrusio, mais aussi les trois évêques qui ont dégradé l'infortuné Natali. Le roi a destitué du conseil les deux premiers & les a même exilés; mais il ne se justifie pas en sacrifiant ainsi les instrumens de sa tyrannie.

AUTRICHE.

De Vienne, le 21 juin (2 messidor).

S. M. est venue aujourd'hui dans cette ville pour assister au conseil d'état. On y attend l'archiduc Charles.

M. de Thugut n'a jamais eu tant de conférences avec le ministre d'Angleterre.

M. Wickham, pendant son court séjour ici, n'a vu qu'une seule fois M. de Thugut. Le but de son voyage étoit d'organiser les levées en masse de l'Empire, qui sont payées par l'Angleterre.

Notre papier continue à tomber.

M. de Crumpfen, ci-devant chancelier des Pays-Bas, est ici depuis plusieurs années avec sa famille. Il espère être rayé de la liste des émigrés: alors, il retournera dans la Belgique. On croit que d'autres belges, de la première noblesse, obtiendront la même faveur.

A L L E M A G N E.

De Stutgard, le 29 juin (10 messidor).

On écrit de Blaubeuren, en date du 27 de ce mois, ce qui suit : « Tous les passages qui conduisent à Ulm, sont maintenant occupés par les Français. Avant-hier, l'ennemi a fait à Marchbron, Wippengen & autres endroits, des réquisitions de pain, de viande, foin & avoine. Deux officiers & vingt-cinq chasseurs français sont venus ici aujourd'hui de la part du général qui se trouve à Gimmelfingen, sur la gauche du Danube, pour demander des vivres & les faire transporter dans cet endroit ».

A N G L E T E R R E.

Seconde (1) lettre d'un Suisse à un Français.

De Londres, le 28 juin.

..... Les Anglais conservent plus long-tems que les autres peuples les vieux usages. Cela se remarque même dans leurs amusemens. Il y a long-tems que les Français, du *bôn ton*, avoient banni de leurs bals masqués ce qu'on appelle les masques de caractère; j'ai vu à Paris, avant la révolution, que ces déguisemens étoient relégués dans les bals *bourgeois*, & qu'on les appelloit d'un nom que je ne veux pas transcrire. C'est précisément ce genre de mascarade que les Anglais aiment le mieux. Dans tous les bals masqués, soit publics, soit particuliers, on voit toujours beaucoup d'arlequins & de pantalons, d'hermites & de religieuses, de turcs & d'espagnols, &c. Les principaux personnages de la tragédie & de la comédie y sont toujours représentés, avec plus ou moins de talent, comme vous vous l'imaginez bien.

J'ai vu autrefois, à un bal du Panthéon, un masque déguisé en mort, qui faisoit peur à toutes les jeunes femmes. Une des mascarades les plus communes est celle d'un homme vêtu d'un côté avec l'élégance des gens du monde; de l'autre, avec l'habit d'un grossier paysan. Le masque, partagé en deux, figuroit également deux physionomies. L'acteur, en se tournant à droite, prend les manières & le langage de l'homme le plus poli; lorsqu'il se retourne à gauche, c'est le ton d'un rustre. Comme beaucoup de gens s'amusement de ce rôle, il est souvent très-plaisamment rendu.

Tout cela vient de se montrer avec éclat dans deux bals magnifiques qui viennent de se donner, le premier chez lady Daswood, le second chez la duchesse de Devonshire. Je ne vous parlerai que du premier, où l'on a compté plus de 400 masqués, parmi lesquels étoient le prince Guillaume de Gloucester, & un grand nombre de personnes distinguées de la cour & de la ville. Parmi les masques de caractère qui ont fait briller leurs talens dans ce bal, on a remarqué ceux-ci : Sir Joseph Mawbey, travesti en moine, plus occupé de nouvelles que de religion, & qui comptoit par les grains de son chapelet pour combien de jours il devoit y avoir encore de vivres à Gènes. Sir John Daswood, en carme déchaussé, déplorait amerement la chute, du *bill d'adultère*, qui auroit peuplé de jolies femmes les couvens de religieuses.

Le colonel Brook, en postillon donnant du cor, avoit à son chapeau une banderolle annonçant *des papiers de Paris, par exprès, pour le Courrier exclusivement*. Je ne sais si vous savez que le Courrier est une gazette anti-ministérielle, qui annonce plus promptement & plus favorablement que toutes les autres les nouvelles de France. Tout les novellistes se rassembloient autour du postillon.

(1) Voyez la première lettre dans le feuille du 14 messidor.

Sir Frédéric Evelyn & sa femme représentoient un couple d'octogénaires infirmes & décrépits, qui déploroient les folies de la jeunesse & la dégénération du siècle présent.

M. Barwel représentoit un *charlatan français*, avec un ample habit, couvert d'immenses galons d'or, & un chapeau d'une énorme grandeur, dansant, malgré ce lourd attirail, avec une légèreté remarquable.

La belle miss Brook étoit vêtue en *muse*, je ne sais pas si c'étoit *Erato*, *Thalie* ou *Therpsicore*; mais aucune des neuf sœurs ne pouvoit être représentée sous une forme plus agréable.

Miss Manners a charmé tous le monde, en jouant le rôle d'une fille de campagne avec toute la candeur de l'innocence; l'aimable ingénuité de ses propos contrastoit agréablement avec la pétulante vivacité d'une jolie *Roxelane*, dont le vêtement luivoit avec autant de vérité que d'élégance le costume des sultanes.

Mais qu'aurez-vous dit en voyant des hommes du monde, représentant différens personnages tragiques & comiques, déclamant ou parlant dans l'esprit de leurs rôles, & rivalisant avec les acteurs qui jouoient ces rôles sur le théâtre. Je sais bien qu'à Paris, il y a douze ans, on auroit trouvé cette fantaisie de *mauvais ton*. J'imagine qu'aujourd'hui cela ne choquerait plus personne à vos bals d'opéra.

Je ne vous parlerai pas de la foule d'arlequins & d'espagnols; de *hemiciens*, de pèlerins & de bouquetières, &c., qui embellissoient le bal par la variété du spectacle s'ils ne l'animoient pas par les saillies de leur esprit. Je crains que le récit de tous ces détails qui m'ont amusé ne vous paraisse insipide. Cela arrive souvent aux relations des voyageurs. Tout ce qui est curieux à voir n'est pas toujours piquant à raconter. Cette maxime s'applique particulièrement à la richesse & au bon goût des décorations qui ornoient l'appartement où s'est donné le bal, plus encore à la profusion des rafraichissemens de toute espèce & au bon ordre qui dirigeoit le service, &c.

Vous avez lu dans les papiers publics le procès d'Hatfield. N'êtes-vous pas édifié de toute la conduite du tribunal, ainsi que des jurés? Quel pur hommage rendu à l'humanité! L'état de démence d'Hatfield n'étoit ni assez constant, ni assez clairement prouvé dans le moment du délit, pour ne pas donner lieu à quelque incertitude. Dans combien de pays le seul motif politique d'inspirer une plus grande horreur contre tout attentat à la vie des rois n'auroit-il pas fait pencher la balance de la justice contre l'accusé. Le procureur-général qui poursuivoit, au nom de la couronne, & qui jouit de la réputation d'un magistrat intègre, concluoit à la punition de l'accusé; lui-même s'est hâté de revenir sur ses conclusions, alléguant qu'il n'avoit pas eu connoissance des faits déposés par les témoins. Quand on suit les procédures criminelles dans ce pays-ci, on n'est plus étonné de l'enthousiasme des Anglais pour cette partie de leur législation. Vous devez savoir gré à votre première assemblée nationale d'en avoir introduit, dans votre code, l'esprit & les formes essentielles. C'est dommage que la belle institution des jurés n'y ait pas été appropriée avec plus d'attention aux principes de la nouvelle législation & aux anciennes habitudes du peuple.

Pour revenir à Hatfield, on assure ici que le roi lui-même a exprimé une approbation marquée de la déclaration des jurés, &c.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 3 juillet (14 messidor).

Le directoire avoit proposé il y a quelques mois, au corps représentatif, la construction d'un port de réserve ou de refuge près du port de Helvaetslus; cette proposition fut d'abord rejetée par la première chambre; mais elle a été de nouveau proposée par le directoire avec les nouvelles preuves de la nécessité de ce port. La première chambre l'a décrétée & la seconde a sanctionné hier ce décret. Le corps représentatif a désigné les fonds nécessaires pour la construction de ce port, jusqu'à la somme de 570,000 florins, & a enjoint au directoire de présenter un plan pour la levée d'un denier pour le port, qui sera payé par les vaisseaux allant ou venant de Halvoet, pour subvenir auxdites dépenses.

Depuis quelques jours on parle beaucoup d'une neutralité armée des puissances maritimes du Nord. On y ajoute la Prusse pour Embden & Dantzick. C'est probablement ce que l'on a voulu désigner sous le nom de quadruple alliance. Quoi qu'il en soit, la puissance maritime de l'Angleterre en souffrira beaucoup.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 16 messidor.

Les lettres de la Souabe, arrivées hier au soir, nous donnent des nouvelles importantes sur la marche victorieuse de l'armée du Rhin. Le général Kray, voulant arrêter les progrès de nos troupes par une suspension d'armes, fit tous ses efforts pour y parvenir. Il invita plusieurs fois Moreau de la signer, & eut même avec lui, à cet égard, une entrevue à Unter-Riningen, près de Nordlingen; mais Moreau, prévoyant le but de son adversaire, & voulant profiter de sa position critique, y consentit, à ce qu'on assure, sous la condition cependant que le général Kray évacuerait les forteresses d'Ulm & de Philipsbourg, qui devoient être occupées par les troupes françaises. Le général Kray ayant refusé d'accéder à ces conditions, les négociations n'eurent pas de suite; & dès le 7 de ce mois, Moreau reprit l'offensive, & poursuivit l'armée autrichienne sur tous les points. Kray s'étoit retiré sur la ligne de Neubourg à Eichstet, appuyant sa gauche au Danube & sa droite (qui avoit fait un mouvement rapide par lequel elle avoit opéré sa jonction avec le corps de Nauendorff, & défilé en même-tems le territoire prussien d'Anspach), au margraviat d'Anspach, le général Moreau retira, en conséquence de ce mouvement, la colonne qu'il avoit portée sur Alen & Hall, en Souabe, & dirigea, après avoir laissé un corps de troupes pour faire le siège d'Ulm, sa gauche sur Ettingen, son centre sur Eichstet & sa droite sur Neubourg. En même tems il détacha deux divisions, l'une sous les ordres du général Decaen, l'autre sous ceux du général Gudin, pour passer le Lech sur deux différens points & s'avancer en Bavière. Celle de Decaen passa ce fleuve à Augsbourg, & se porta par Friedberg & Dachau sur Munich, où elle entra, le 9, à midi. L'autre traversa le Lech à Rain, délogea l'ennemi de Neubourg, & s'avança de-là sur Ingolstadt. Les troupes autrichiennes & bavaraises, chargées de la défense de la Bavière, sous les ordres du général comte de Meerfeld, furent obligées de se retirer sur tous les points derrière l'Isar. Le combat de Neubourg fut sanglant; l'ennemi, commandé par le général Nauendorff, y opposa d'abord quelque résis-

tance; mais bientôt après il fut mis en déroute, & se retira sur Ingolstadt.

L'électeur de Bavière a quitté sa capitale avant l'arrivée de nos troupes. Il s'est retiré provisoirement à Straubingen. Il veut faire la paix avec la France, & on assure que le baron de Hardenberg, ministre prussien, le même qui a signé le traité de Bâle avec le citoyen Barthelemy, se rendra à Munich pour négocier en son nom avec le général Moreau, qui, arrivé le 8 au soir à Augsbourg, en est parti le 9 pour la Bavière.

De Bruxelles, le 16 messidor.

Tout semble annoncer que les opérations militaires ne tarderont pas à commencer sur le Mein. De toutes parts les troupes sont en mouvement pour se porter dans les environs de Mayence, Oppenheim, Cassel, Wisbaden & Hocheim. A en juger par la quantité d'artillerie, de munitions de guerre & d'équipages militaires que l'on rassemble sur ce point, il s'agit probablement de faire un ou plusieurs sièges. On croit généralement qu'une division de la nouvelle armée, qui se forme sous le commandement du général Sainte-Suzanne, attaquera la forteresse de Philipsbourg, tandis que le corps principal marchera sur Warmzsbourg & Asschaffenburg. Le corps de troupes impériales, d'Empire & de milices de la Franconie, posté sur la rive gauche du Mein, est de beaucoup inférieur au corps d'armée du général Sainte-Suzanne, malgré tous les moyens que l'ennemi a employé pour l'augmenter.

On porte à environ 400 individus de tout âge & de tout sexe, le nombre de ceux de nos compatriotes émigrés dont la radiation définitive est attendue d'un moment à l'autre, pour les neuf départemens réunis.

De Paris, le 19 messidor.

Une lettre de Vienne, du 4 messidor, annonce que l'empereur a ratifié la capitulation de Mèlas; elle ajoute que plusieurs de ses états lui ont adressé une supplique pour l'engager à faire la paix.

— M. de Sadenberg, conseiller de guerre du roi de Prusse, vient d'être envoyé par la cour de Berlin auprès du général Moreau. Les gazettes allemandes prétendent qu'il est chargé de demander à ce général si son projet est d'entrer en Franconie. Cette raison nous paroît très-probable. On sent que Moreau n'auroit aucune réponse à faire à cette question.

— Le général Gégard, dit *Vieux*, est déjà sorti de Mayence avec une partie de la garnison; après quelques légères escarmouches, il est rentré dans cette place. Il paroît que l'objet de cette sortie étoit de reconnoître le pays.

— L'état de siège de la commune de Montauban est levé par arrêté du 16 de ce mois.

— Le premier consul vient de décerner des grenades d'honneur, 1^o. à Masclet, maréchal-des-logis au 7^e. régiment d'artillerie à cheval, qui, aidé de cinq à six chasseurs du 5^e. régiment, s'empara, le 19 floréal, d'une pièce de canon qu'il conduisit au parc; 2^o. à Nazé, canonnier au même régiment, qui, après avoir contribué devant Biberrach à la prise de la première pièce d'une batterie ennemie, tua le chef de la seconde, & s'en seroit rendu maître, si des forces supérieures ne l'eussent forcé de renoncer à son entreprise.

— La société d'agriculture du département de la Seine tiendra demain une séance publique dans l'Oratoire.

— Un violent orage a ravagé, le 9 de ce mois, Plombières & tous les lieux circonvoisins. L'eau est entrée dans les maisons, après avoir entraîné la terre des côteaux. Les vignes & les chevenrières ont été déracinées; heureusement personne n'a péri.

— Le citoyen Shée, commissaire du gouvernement dans les quatre départemens réunis, a promis 300 francs à celui qui découvrirait la retraite du conseiller Nau, détenu comme otage.

— L'exportation de l'orge & de l'avoine vient d'être permise dans la république batave.

— La mésintelligence continue à régner parmi les généraux autrichiens. Starray, auquel Kray a fait des reproches graves sur la perte de la bataille de Hochstett, a donné sa démission, & plusieurs autres généraux sont prêts à suivre son exemple.

— Depuis les dernières défaites du général Kray, toutes les milices wurtembourgeoises désertent l'armée autrichienne & se retirent dans leur pays.

— Les prisonniers d'état wurtembourgeois ont été transférés du château bavarois de Rothenberg dans une forteresse en Bohême. Ils ont été extrêmement maltraités par les soldats autrichiens.

— Telle est la détresse de la maison d'Autriche, que l'empereur est obligé de faire de la fausse monnaie. On fait frapper en ce moment, à Vienne, des ducats simples & doubles; les simples valent 3 florins 30 kreutzerts; ils doivent être pris pour 5 florins. Les doubles valent 7 florins; ils seront pris pour 10. L'objet de cette opération est de rétablir un peu la balance de l'argent contre l'énorme quantité de billets de banque. Cette fausse spéculation cause un mécontentement général.

— On a déjà commencé à Vienne l'organisation des volontaires qui doivent faire le service de la place de la garnison.

— Des officiers anglais qui étoient allés à Constantinople pour instruire les soldats turcs, sont de retour à Vienne, ils ne font pas l'éloge de leurs élèves.

— La conduite infâme de l'amiral Keith à Gênes offre un singulier contraste avec la loyauté & le désintéressement du général Hohenzollern qui a rendu, en partant, une somme de 80 mille francs qu'il avoit empruntée à la ville, & dont il vouloit même payer les intérêts.

— Le pape n'ayant pas encore renoncé aux trois légations, il ne lui a pas été permis de passer par Bologne.

INSTITUT NATIONAL

Séance du 15 messidor.

Dans la séance publique du 15 nivôse an 7, la classe de littérature & beaux-arts, pour sujet du prix qu'elle devoit adjudger dans la séance du 15 messidor an 8, avoit proposé le projet suivant: Rechercher les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine.

La classe a adjugé le prix au mémoire portant pour épigraphe: Quod enim munus republicæ offerri majus meliusve possumus, quam si docemus atque erudimus juventutem, his præsertim moribus atque temporibus? (Cicer. de Divinatione, lib. II).

L'auteur de ce mémoire, pour remplir l'objet du programme, a

eu devoir traiter, 1°. de la nécessité de l'étude des langues grecque & latine; 2°. des moyens à employer pour ranimer cette étude; 3°. de la méthode selon laquelle les deux langues doivent être enseignées & étudiées.

Le second point étoit l'objet principal du programme; & la manière dont l'auteur du mémoire a traité ce point, a décidé le jugement de la classe en sa faveur. Elle a été pareillement satisfaite de la manière dont il a discuté le point relatif à la nécessité de l'étude des deux langues.

A l'égard de ce qu'il a proposé sur la méthode de les enseigner & de les étudier, la classe n'entend point adopter, sans restriction, toutes les idées de l'auteur.

L'auteur du mémoire couronné est le citoyen P. L. Athanase Veau de Lannay, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département d'Indre & Loire, à Tours.

La classe a pensé qu'il devoit être fait mention honorable du mémoire portant pour épigraphe: *Ut ipse ad usum utilitatem semper cum Græcis latina conjunxi, neque id in philosophiâ solum, sed etiam in dicendi exercitatione feci; idem tibi censeo faciendum.* (Cicer.)

Bourse du 19 messidor.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	31 fr. 13 fr.
Idem cour.....	Bons 1 f. 47 c.	
Hamb.....	Bons d'arrér.....	87 fr. 50 c.
Madrid.....	Bons pour l'an 8.....	82 f. 50 c.
Madrid effect.....	Syndicat.....	68 fr. 00 c.
Cadix.....	Coupons.....	67 fr. 50 c.
Cadix effect.....	Or fin.....	105 f. 25 c.
Gênes effect.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Livourne.....	Portugaise.....	94 f.
Bâle.....	Piastre.....	5 f. 27 c.
Lyon.....	Quadruple.....	79 f.
Marseille.....	Ducat d'Holl.....	11 f. 45 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 50 c.
Montpellier.....	Souverain.....	34 f. 25 c.
Rente provis.....		

Café Martinique, 2 fr. 30 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 cent. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Café Moka, 00 fr. 00 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 60 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 65 c. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 60 c. — Rafinée, 1 fr. 95 c. — Sucre pilé, 1 fr. 95 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 à 85 c. — Poivre de Hollande, 2 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 10 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 fr. 80 c. — Coton de Fernambourg, 5 fr. 25 c. — Coton de St-Domingue, 0 fr. 00 c. — Huile d'olive, 1 fr. 35 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{8}$, 295 fr. — Cognac 22. deg., 230 fr. — Montpellier, 22 deg., 205 fr. — Potasse d'Amérique, 90 fr. — Potasse de Dantzick, 75 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 10 c.

Tableau réunissant les propriétés physiques & chimiques des corps, disposés méthodiquement, destiné à l'exécution de la loi sur les écoles centrales; par Borrillon-Lagrange, professeur de physique. Prix, 50 cent. A Paris, chez Bernard, libraire pour les mathématiques, sciences & arts, quai des Augustins, n°. 57.

Philosophie du Bonheur, manuscrit de Platon, publié par l'auteur de la Philosophie de la Nature, & servant de supplément à ce dernier ouvrage; nouvelle édition augmentée de 300 pages; 2 vol. in-8°. formant ensemble plus de 800 pages. Prix, papier ordinaire avec le simple portrait, 7 fr. 50 cent., & 10 fr. franc de port; papier fin cylindré, avec beaucoup de gravures, 12 fr., & 15 fr. franc de port; papier vélin, avec les estampes avant la lettre, 21 fr., & 24 fr. franc de port. A Paris, chez Moutardier, libraire, quai des Augustins, n°. 28.